0851705S ACADEMIE DE NANTES LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

85190 AIZENAY

Tel:

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 57 Année scolaire : 2022-2023 Nombre de membres du CA : 27

Quorum: 14

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration Convoqué le : 20/01/2023 Réuni le : 02/02/2023

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Turquand - Contrat entretien Pompe à chaleur :

L'OBJET DU CONTRAT est l'entrétien des installations de CHAUFFAGE de type POMPE A CHALEUR. Le présent contrat a pour objet de maintenir en état correct de fonctionnement le matériel appartenant au client et de prolonger son utilisation ainsi que limiter au maximum les risques d'incidents, sans toutefois prétendre à les éliminer totalement.

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de signer ce contrat avec la société TURQUAND pour l'entretien des Pompes à Chaleur.

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 23

 Pour :
 23

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0